



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



SCOLARISER LES ÉLÈVES À HAUT POTENTIEL

PRÉAMBULE

Le diagnostic de la précocité intellectuelle pose encore aujourd'hui des problèmes non résolus. Les auteurs scientifiques ne s'accordent pas toujours sur les critères de diagnostic. Un des critères le plus souvent retenu est un quotient intellectuel (QI) supérieur à 130, c'est-à-dire 30 points au-dessus du QI statistiquement moyen de la population générale qui par construction du test, est de 100. Il s'ensuit, toujours par construction du test, que 2,2 % de la population ont un QI supérieur à 130. De l'avis de la commission ministérielle (Rapport Delaubier, mars 2002), il n'est ni nécessaire ni suffisant mais peut constituer une référence approximative. La connaissance de l'histoire du développement intellectuel, affectif, environnemental et comportemental de l'enfant est fondamentale.

Le QI est un indice, il ne permet pas à lui seul de poser un diagnostic. Il est essentiel que le psychologue scolaire ou le conseiller d'orientation psychologue s'attache, outre l'aspect quantitatif du chiffre, à l'aspect qualitatif des réponses données et au sujet testé en prenant en compte sa personnalité.

En effet, il n'est pas rare de trouver associé à une précocité un trouble spécifique des apprentissages, dyslexie, dyspraxie, trouble de l'attention par exemple.

Il est donc essentiel de s'appuyer sur un bilan prenant en compte plusieurs approches - psychométrique, psychologique, scolaire, médicale,... - avant de poser un diagnostic.

Caractéristiques	Manifestations
Curiosité	<p>Il pose beaucoup de questions sur des sujets très variés. Même très jeune, il apprécie le dialogue avec les adultes. Il aime écouter et participer aux conversations avec eux. S'il a un thème qui l'intéresse, il veut tout savoir sur ce thème.</p>
Intérêts	<p>Il lit beaucoup et rapidement livres et revues. Il manifeste un grand intérêt pour les encyclopédies et les dictionnaires. Il aime les jeux compliqués (échecs, mastermind, jeux de stratégie en général) tout comme il préfère les sports individuels : judo, escrime, aikido, badminton, etc. Il est intéressé par l'univers, l'origine de l'homme et par la préhistoire mais aussi par le temps et l'espace de façon plus générale. Il peut avoir un questionnement quasi métaphysique relatif à la mort et manifester des centres d'intérêt originaux, par exemple l'astronomie, la paléontologie, ... Il a un sens esthétique développé (musique, arts plastiques, mais aussi environnement), il est aussi sensible à l'harmonie qui l'entoure. Il est passionné par un ou plusieurs hobbies.</p>
Attitude face aux apprentissages	<p>Il est ennuyé par les activités de routine. Par exemple, effectuer 10 additions avec retenues lui paraît trop facile et dépourvu d'intérêt. Au collège, il sera passionné de voir comment pousse un haricot, il en parlera longuement et observera toutes les étapes de son évolution mais par contre, quand il s'agira de mettre sur papier ce qu'il a observé, il s'en désintéressera, l'observation réelle étant bien plus passionnante et lui ayant permis d'intégrer le savoir de façon épisodique, il ne comprendra pas quel est l'intérêt d'écrire, de rendre compte de ce qu'il sait déjà ! Il peut aller jusqu'à masquer ses connaissances pour se conformer au groupe et aux attentes de l'enseignant(e). Par exemple, en tout début d'année de CP, il ne montrera pas qu'il sait lire. Il veut être considéré comme ses camarades. Les filles manifestent plus souvent cette attitude. Il semble sourd à son environnement pendant les périodes de concentration et d'intérêt mais en fait, il est capable d'être dans la double tâche : écouter et lire par exemple. Il est hypersensible et souffre de sa différence d'autant plus qu'il en ignore l'origine. Il est obstiné. Il a du mal à justifier ses résultats, à argumenter et à développer. Son fonctionnement est intuitif, analogique : une image en appelle une autre, un mot en fait surgir un autre, il met ainsi en œuvre de bonnes capacités de généralisation et de transfert. Ce mode de traitement analogique montre sa capacité à établir des liens entre les situations, à établir des mises en relation pertinentes, permettant de traiter la nouveauté d'une manière « plus économique » (c'est à dire peu coûteuse en effort mental) et plus efficiente que ses camarades. En revanche, il est en demande constante de justifications et d'explications auprès des enseignants ; il a besoin de sens pour fonctionner, il développe un sens exacerbé de la justice, une hypersensibilité aux règles. Il possède un vocabulaire riche et comprend facilement les nuances de la langue.</p>
Relations aux autres	<p>Il a un esprit critique qui peut être sévère envers autrui. Il peut aussi être indifférent à ce que ses pairs lui proposent. Il a du mal à s'intéresser à son groupe classe. Il est peu sensible aux phénomènes de mode. Il est souvent hypersensible et son investissement scolaire est dépendant du rapport affectif établi avec les enseignants (résultats inégaux selon les années et les disciplines ou rendu scolaire inexistant malgré un potentiel pressenti.) Il peut présenter des troubles de la conduite et du comportement. Un tiers des enfants à haut potentiel présenterait des troubles du comportement. Il a besoin de mettre du sens à ce qui lui est demandé et à ce qu'il fait. Par exemple, si un enseignant lui demande de nouer ses lacets, il sera capable de refuser. Par contre, si l'enseignant lui explique qu'il risque de trébucher et de se blesser, il est fort à parier qu'il renouera ses lacets (même si à la sortie des cours, il pourra tout aussi facilement les défaire à nouveau !!! N'oublions pas que c'est un adolescent également en recherche de limites)</p>

2. LES PARADOXES

Il masque ses connaissances, il est pourtant très sensible à l'effet « pygmalion négatif » pour se conformer à l'idée que son entourage a de lui. Ainsi, s'il est perçu comme un cancre ou comme un perturbateur, il va se conformer au mieux à ce regard porté sur lui et il adaptera souvent inconsciemment ses comportements et ses productions à ce qu'il ressent comme étant attendu de lui.

Il n'éprouve pas le besoin d'apprendre mais il veut savoir : il sait sans faire d'effort, or les apprentissages nécessitent de faire des efforts. Il est donc important, voire essentiel, de lui inculquer ou maintenir, dès son plus jeune âge, cette notion d'effort en le plaçant devant des situations complexes et stimulantes.

En effet, un autre paradoxe est que lorsqu'il maîtrise une notion, celle-ci perd de son attrait, pour lui, une connaissance n'est intéressante que si elle permet d'aller plus loin. Il est réellement stimulé et motivé par la « jubilation cognitive » c'est-à-dire qu'il mettra toute son énergie à résoudre une énigme complexe alors qu'un problème simple ne pourra retenir son attention et il le délaissera, non parce qu'il ne sait pas faire mais parce qu'il ne le stimule pas suffisamment intellectuellement.

Paradoxalement, avec cet élève, il peut être utile de commencer par les exercices les plus difficiles ou complexes !

Il a souvent été capable d'apprendre à lire avant le CP, ou bien il a appris à lire très rapidement. Par contre, il a peu d'appétence pour l'écriture (graphisme et motricité fine).

Ces difficultés liées à l'écriture sont surtout valables pour les garçons.

Il est parfois distrait pourtant, quand quelque chose ou quelqu'un l'intéresse, il est capable d'observations d'une étonnante perspicacité.

Il est ou semble bavard, dissipé, rêveur, agité...mais paradoxalement intéressé ! En fait, il a besoin de faire plusieurs choses à la fois pour être attentif (fonctionnement en arborescence).

3. ELEVE A HAUT POTENTIEL ET PATHOLOGIES ASSOCIEES

Paradoxalement le haut potentiel ne garantit pas la réussite scolaire. Les difficultés d'apprentissage de l'enfant à haut potentiel (EHP) sont même fréquentes pour des raisons multiples qui peuvent s'intriquer. Elles peuvent être liées :

- ⇒ au décalage de l'EHP par rapport à la famille, l'école, ses pairs.
- ⇒ à des troubles de la régulation de l'humeur, dépression par exemple.
- ⇒ à des troubles spécifiques du langage et des apprentissages TSLA :

Trouble Déficit de l'Attention (TDA) (avec ou sans hyperactivité)

 Déficit neurologique qui affecte l'enfant dans ses capacités d'attention, d'inhibition et d'auto contrôle de son comportement.

Dyslexie

 Trouble structurel de l'acquisition et de l'automatisation du langage écrit (lecture / écriture)

Dyspraxie

 Trouble structurel de l'automatisation de la planification des praxies (geste culturellement appui comme l'habillage, l'écriture, la réalisation de figure géométrique).

Dysorthographe

 Trouble spécifique de l'apprentissage de l'orthographe.

Dyscalculie

 Trouble de l'acquisition des compétences numériques et des habilités arithmétiques.

Les difficultés s'aggravent lorsqu'il co-existe un haut potentiel et des troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA), sachant que la prévalence des TSLA chez l'enfant à haut potentiel est plus importante que dans la population dite « normale ».

De plus ces TSLA peuvent se combiner entre eux et un enfant peut présenter plusieurs troubles d'apprentissage en même temps, par exemple TDA et dyslexie.

Ces associations compliquent et retardent le diagnostic de haut potentiel ou/et celui de troubles spécifiques des apprentissages.

Une évaluation pluridisciplinaire du fonctionnement cognitif et psychoaffectif de l'enfant **est indispensable** en tenant compte de l'hétérogénéité du QI, en analysant la dispersion des indices et en orientant le bilan neuropsychologique sur des épreuves complémentaires.

A partir des données de cette évaluation, les préconisations pédagogiques seront formalisées par un écrit.

Exemples de stratégies pédagogiques

- Privilégier l'oral
- Soulager l'écrit
- Relancer l'attention
- Modalité d'évaluation adaptée.

En parallèle d'**une rééducation spécifique** toujours souhaitable (psychothérapie, rééducation orthophonique, remédiation cognitive...), **les stratégies pédagogiques** mises en place **ne seront efficaces** que si elles **prennent en compte le fonctionnement différent** de cet enfant.

En conclusion, il est donc important de **comprendre très vite l'origine des difficultés** et d'expliquer les caractéristiques du haut potentiel afin de mettre en place des stratégies pédagogiques, éducatives et médicales adaptées.

4. LA PRISE EN COMPTE DES PARTICULARITES DE CET ELEVE A HAUT POTENTIEL

Si au domicile ou dans l'établissement scolaire, ses besoins ne sont ni repérés ni pris en compte, l'élève « EHP » peut rapidement développer des troubles du comportement, notamment au collège, troubles qui peuvent conduire à des orientations en non adéquation avec le potentiel de l'élève et à son projet professionnel, ou à une saisine de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Alors, que faire quand l'équipe enseignante s'interroge ? Que la famille interpelle ?

Ne pas poser de diagnostic a priori, éviter d'employer sans discernement les termes « précocité », « surdoués », « hauts potentiels », « QI », (ce n'est pas le rôle de l'enseignant) mais inviter vivement la famille à s'adresser :

- ↳ pour le 1er degré : au psychologue scolaire du RASED,
- ↳ pour le second degré : au conseiller d'orientation psychologue (COP).

■ Pour l'évaluation médicale :

- ↳ au médecin scolaire

■ Pour la synthèse :

- ↳ au directeur ou au chef d'établissement qui réunira l'équipe éducative

■ Et si la famille a ou a eu recours à un psychologue ou à médecin extérieur à l'école (libéral, CAMSP, CMP, CMPP, service hospitalier), lui demander de transmettre, sous pli confidentiel, ce bilan au psychologue scolaire ou au COP, et au médecin scolaire.

Si la précocité est avérée, quelques pistes d'action qui seront efficaces

- L'équipe pédagogique doit tenir compte de la précocité intellectuelle de l'enfant/l'élève qui exprime son mal être.
- Une liaison GS/CP, CM2/6^{ème} doit permettre un suivi cohérent et efficace, la rupture au moment de l'entrée au collège où plusieurs enseignants interviennent est fréquente. Une continuité avec le lycée doit être également mise en œuvre.
- L'organisation du **travail en cycles**, dans des classes à plusieurs niveaux en particulier, permet d'apporter quelques réponses possibles et ce, en concertation étroite avec les parents.
 - ⇒ Choix d'inscrire l'élève à haut potentiel dans une classe à double niveau pour lui permettre d'effectuer les deux années en une.
 - ⇒ Réduire la durée du cycle au bon moment de la scolarité, en fonction des acquisitions et de la situation psychologique de l'élève pour éviter qu'il ne s'ennuie et ainsi lui permettre d'être intellectuellement nourri. Par exemple :
 - ↳ Il n'est pas exclu qu'un élève lecteur en début de GS et qui manifeste des problèmes d'adaptation se voit proposer un passage au CP.
 - ↳ Un élève lecteur en fin de GS et qui est à l'aise dans sa classe, pourra se voir proposer un passage au CE1 en fin de GS.
 - ↳ On pourra permettre à l'élève qui bénéficie d'un raccourcissement de cycle, d'acquérir toutes les notions propres à chaque niveau, en prenant soin d'éviter les « manques » dans les apprentissages.
- Concevoir un **projet de cursus scolaire** de l'élève en équipe formalisé par un écrit :
 - ⇒ Fonctionner en ateliers inter cycles.
 - ⇒ Proposer à l'élève de suivre des séances d'apprentissage dans un autre niveau en fonction de l'avancée de ses acquis.
 - ⇒ Organiser des groupes de besoins pour répondre de façon plus pointue aux fonctionnements spécifiques de l'élève.
 - ⇒ Encourager son autonomie, pour lui permettre, de se sentir davantage valorisé et sécurisé.
 - ⇒ Eviter la compétition permanente sans exiger systématiquement les meilleurs résultats.
 - ⇒ L'encourager, valoriser ses efforts, s'appuyer sur ses points forts et les mettre en valeur. L'aider à accepter de travailler ses points faibles et développer le goût de l'effort.
 - ⇒ Lui apporter des éléments méthodologiques et des stratégies d'apprentissage. Travailler en particulier l'apprentissage de la décomposition du raisonnement.
 - ⇒ Eviter les répétitions, les activités d'entraînement systématique quand l'élève a compris la notion voulue.
 - ⇒ Lui proposer des activités de recherche motivantes et plus complexes.
 - ⇒ Etablir un planning de travail personnalisé.
 - ⇒ Etablir des contrats de travail, avec un objectif précis, sur une période donnée.
 - ⇒ Lui proposer de tutorer des camarades de classe, avec son accord mais sans que cela devienne systématique.
 - ⇒ Le saut de classe ne doit pas être exclu, même si des inquiétudes demeurent (maturité, différences entre domaines disciplinaires) : il peut jouer un rôle de remotivation, permettre de travailler sur le goût de l'effort.
- Répondre par l'empathie même si il peut parfois être exaspérant !
- Utiliser l'humour aussi, qui est souvent un élément important dans sa communication.

■ Circulaire n°2007-158 DU 17-10-2007

Parcours scolaire des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières à l'école et au collège

« Il n'y a pas lieu de conduire un dépistage systématique. En revanche, chaque fois qu'un élève manifeste un mal être à l'école ou au collège, un trouble de l'apprentissage ou du comportement, ou simplement que ses parents en font la demande, la situation doit être examinée sans attendre, et les éventuelles mesures adaptées doivent être prises. »

■ Circulaire n° 2009-168 du 12-11-2009

Guide d'aide à la conception de modules de formation pour une prise en compte des élèves intellectuellement précoces

« Si l'approche de la situation de ces élèves fait aujourd'hui l'objet d'une certaine convergence des points de vue des professionnels de l'enfance et des familles, les enfants concernés ne constituent pas une population identifiable comme telle. Il faut souligner la très grande diversité de leurs profils (langage, mémoire, adaptation, motivation, personnalité, etc.). Ils n'ont en commun que le fait de bénéficier de certaines capacités remarquables et l'écart constaté entre ces capacités et les performances réalisées, en particulier en milieu scolaire.

Il ne saurait être question d'entreprendre un repérage systématique des enfants présentant des potentialités intellectuelles exceptionnelles. Ceux-ci sont en général bien accueillis, adaptés à l'école et, pour leur grande majorité, en situation de réussite scolaire. Il s'agit en revanche d'apporter l'aide et l'accompagnement nécessaires à la minorité qui, parmi eux, est en souffrance (ou est susceptible de l'être). »

L'hypothèse d'un écart entre les compétences attribuées et des difficultés avérées dans un ou plusieurs domaines d'apprentissage est donc le point de départ de l'interrogation qui justifiera une évaluation approfondie. Celle-ci nécessite l'éclairage des regards complémentaires des professionnels spécialisés. »

Réduction de durée de cycle et saut de classe :

■ Livre III du Code de l'éducation

Premier degré

« **Art. D 321-6.** — Le maître de la classe est responsable de l'évaluation régulière des acquis de l'élève.../. Durant sa scolarité primaire, un élève ne peut redoubler ou sauter qu'une seule classe. Dans des cas particuliers, et après avis de l'inspecteur chargé de la circonscription du premier degré, un second redoublement ou un second saut de classe peuvent être décidés.

Art. D 321-7. — Tout au long de la scolarité primaire, des aménagements appropriés sont prévus au profit des élèves à haut potentiel ou manifestant des aptitudes particulières qui montrent aisance et rapidité dans les acquisitions scolaires. Leur scolarité peut être accélérée en fonction de leur rythme d'apprentissage.

Art. D 321-8 (modifié par le décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012). — Les recours formés par les parents de l'élève, ou son représentant légal, contre les décisions prises par le conseil des maîtres sont examinés par une commission départementale d'appel présidée par le directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie.../. Les parents de l'élève, ou son représentant légal, qui le demandent sont entendus par la commission. La décision prise par la commission départementale d'appel vaut décision définitive de passage dans la classe supérieure, de redoublement ou de saut de classe. »

Second degré

« **Art. L332-4 modifié par la loi n°2011-893 du 28 juillet 2011 - art. 17**

Dans les collèges, des aménagements particuliers et des actions de soutien sont prévus au profit des élèves qui éprouvent des difficultés. Lorsque celles-ci sont graves et permanentes, les élèves reçoivent un enseignement adapté.

Par ailleurs, des activités d'approfondissement dans les disciplines de l'enseignement commun des collèges sont offertes aux élèves qui peuvent en tirer bénéfice.

Des aménagements appropriés sont prévus au profit des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières, afin de leur permettre de développer pleinement leurs potentialités. La scolarité peut être accélérée en fonction du rythme d'apprentissage de l'élève. (...).

Listes non exhaustives

■ SITOGRAPHIE

<http://www.eduscol.education.fr/>

<http://www.ac-montpellier.fr/sections/pedagogie/reussite-educative-pour/eip>

<http://www.ac-montpellier.fr/sections/pedagogie/reussite-educative-pour/eip/eip/travaux-cercle-etudes>

<http://www.ac-grenoble.fr/ais74/spip.php?article506>

■ ASSOCIATIONS

<http://nouvsite.anpeip.org/>

<http://www.afep.asso.fr/>

■ OUVRAGES

ADDA Arielle, CATROUX Hélène, *L'enfant doué, l'intelligence réconciliée*, Odile Jacob, 2003

DELAUBIER Jean-Pierre, Rapport de l'Inspection générale, *La scolarisation des élèves intellectuellement précoces*, janvier 2002

GIORDAN André et BINDA Monique, *Comment accompagner les enfants intellectuellement précoces*, Delagrave Edition, 2006

RAMON Fabienne, *L'élève à haut potentiel - Protocole d'accompagnement des scolarités difficiles*, Les clés du quotidien - CDRP Bourgogne, 2010

REVOL Olivier, *Même pas grave ! L'échec scolaire, ça se soigne*, Stock, 2006

TERRASSIER Jean-Charles et GOUILLOU Philippe, *Le guide pratique de l'enfant surdoué : comment réussir en étant surdoué ?* ESF Editeur, 2011

TERRASSIER Jean-Charles, *Les enfants surdoués ou la précocité embarrassante*, ESF Editeur (9ème édition, 2011)